

Les personnes de 50 ans et plus dans le Rhône

En 2020, dans le Rhône, les 402 000 personnes âgées de 50 à 69 ans représentent 31% de la population du département en âge de travailler (15 à 69 ans¹), en deçà de la moyenne régionale (36%).

Leur taux d'activité (59%) est 32 points plus bas que celui des 25-49 ans², avec de fortes variations selon l'âge ; il tombe rapidement dès 61 ans (54%). Le taux d'activité des femmes est toujours plus faible que celui des hommes.

Le taux d'emploi des 50 ans et plus (91,5%) est un peu plus élevé que celui des 25-49 ans (89,1 %) et donc le taux de chômage au sens du recensement de la population est un peu plus faible. Parmi les 50 ans et plus, le taux de chômage des 60-64 ans est le plus haut (11,1 %). Celui des femmes de 50 ans et plus est un plus élevé que celui des hommes à partir de 63 ans.

Les personnes de 50 ans ou plus inscrites à France Travail ne constituent pas un groupe homogène. Réparties dans 6 groupes, le profil dominant est celui des personnes considérées comme fragiles (27%), puis ceux des personnes vivant en territoires ruraux (17%), des cadres à haute rémunération et des quinquagénaires permittents (respectivement 15%)³.

Un taux d'activité des 50-60 ans bien plus faible que celui des 25-49 ans, en chute à partir de 61 ans⁴

Pour une tranche d'âge considérée, le taux d'activité rapporte les personnes en emploi ou au chômage à la population totale.

En 2020, parmi les 402 027 rodhanien.nes de 50-69 ans, 59 % sont actives, contre 90,9 % des 25-49 ans (32 points d'écart). Les taux d'activité au sein de la tranche d'âge de 50-69 ans varient beaucoup, de 9 % pour les 65-69 ans à 89,6 % pour les 50-54 ans. Pour les 60 ans et plus, plus les personnes sont âgées, plus le taux d'activité est faible (figures 1), avec une accélération à partir de 61 ans, aussi bien pour les hommes que pour les femmes (figure 2). Pour mémoire, en 2020, l'âge moyen conjoncturel de départ à la retraite était un peu plus tardif : 62 ans et 4 mois, 62 ans et 7 mois pour les femmes et 62 ans pour les hommes⁵ (Cf. Encadré - page 6, à propos des dernières réformes de la retraite).

¹ La borne inférieure de 15 ans permet ainsi d'inclure les apprenti.es âgés de 15 ans pour qui l'âge est atteint entre la rentrée scolaire et le 31 décembre ; la borne supérieure à 69 ans permet d'inclure les personnes qui ont prolongé leur activité professionnelle un peu au-delà de l'âge d'annulation de la décote (67 ans). Le découpage de 5 années en 5 années permet aussi d'avoir une borne à 64 ans, âge légal de départ à la retraite depuis 2023.

² La comparaison des 50-69 ans avec les 25-49 ans nous semble plus pertinente qu'avec les 15-49 ans compte tenu du nombre important de jeunes encore à l'école.

³ Les taux d'activité, d'emploi, de chômage et la typologie des 50 ans et plus sont affectés par les réformes de la retraite et du chômage antérieures à 2020 pour l'activité et à mai 2021 pour la typologie, sans que les effets aient pu être quantifiés. Les effets de la réforme du chômage mise en œuvre à partir d'octobre 2021 ne sont pas inclus dans la typologie (cf. Encadré, p.6).

⁴ Le détail des taux d'activité, taux d'emploi et de chômage dans le Rhône et en région est annexé.

⁵ Les retraités et les retraites, édition 2022, DREES, p 14.

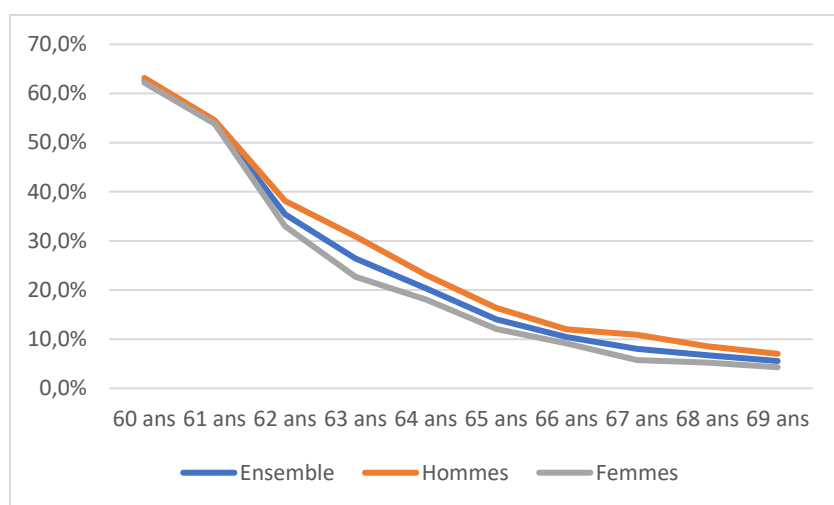
Figure 1 – Situation des actifs de 50 ans ou plus dans le Rhône en 2020, selon le sexe

Tranche d'âge	Actifs		Taux d'activité	
	Ensemble		Hommes	Femmes
15-24 ans	105 500	39,1%	41,9%	36,4%
25-49 ans	568 418	90,9%	94,1%	87,8%
50-69 ans	237 342	59,0%	62,6%	55,8%
dont 50-54 ans	103 992	89,6%	92,5%	86,9%
dont 55-59 ans	87 759	83,3%	86,7%	80,1%
dont 60-64 ans	37 764	40,4%	42,6%	38,6%
dont 65-69 ans	7 827	9,0%	11,0%	7,3%
Ensemble 15-69 ans	911 260	70,3%	73,6%	67,1%

Champ : Personnes âgées de 15 à 69 ans.

Source : Recensement de la population 2020, lieu de résidence, exploitation principale.

Figure 2 - Taux d'activité des 60 ans et plus par année révolue, selon le sexe dans le Rhône (en %)

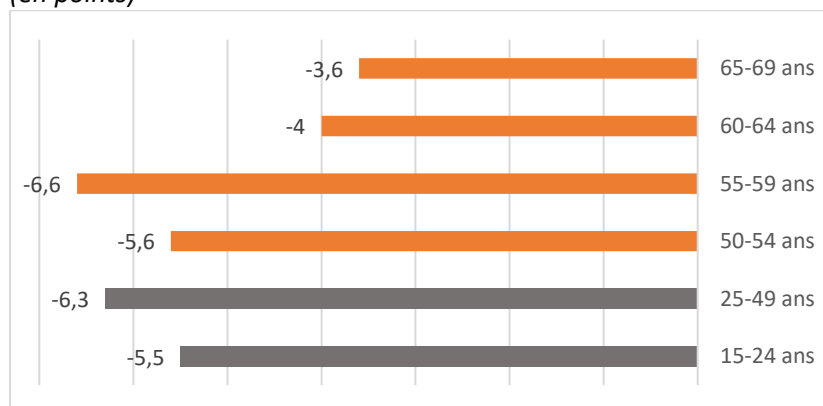


Champ : Personnes âgées de 60 à 69 ans.

Source : Recensement de la population 2020, lieu de résidence, exploitation principale.

En outre, le taux d'activité des hommes, quelle que soit la tranche d'âge, est toujours supérieur à celui des femmes ; l'écart faiblit à partir de 60 ans (figure 3).

Figure 3 - Ecart de taux d'activité entre les femmes et les hommes selon la tranche d'âge dans le Rhône (en points)



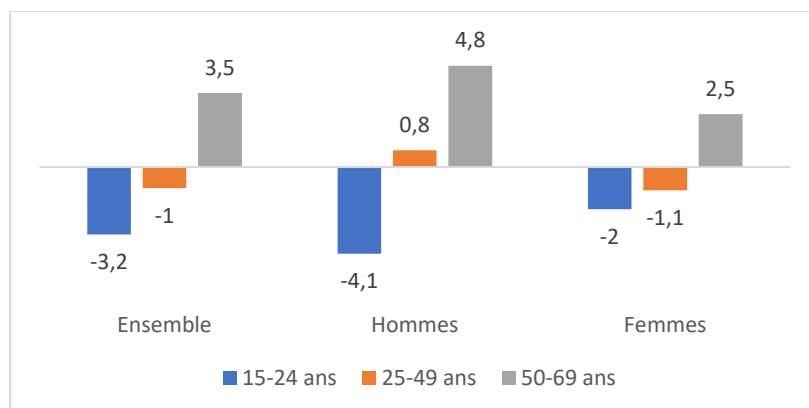
Champ : Personnes âgées de 15 à 69 ans.

Source : Recensement de la population 2020, lieu de résidence, exploitation principale.

Note de lecture : dans le Rhône, le taux d'activité des femmes de 65-69 ans est inférieur de 3,6 points à celui des hommes.

Le taux d'activité du Rhône tous âges confondus est comparable à celui de la moyenne régionale (70%). Il est toutefois plus élevé dans le Rhône pour les 50 ans et plus (59% contre 55,5%), alors qu'il est un peu plus faible pour les 25-49 ans (90,9 % contre 91,9 %). Les écarts sont un peu plus faibles pour les femmes ; ils sont plus marqués pour les tranches d'âge extrêmes pour les hommes, mais plus faibles pour les 25-49 ans (figure 4).

Figure 4 - Écart des taux d'activité entre le Rhône et la région selon le sexe et la tranche d'âge (en points)



Source : Recensement de la population 2020, exploitation principale.

Note de lecture : le taux d'activité des hommes de 15 à 49 ans dans le Rhône est inférieur de 2,9 points à celui des hommes en moyenne régionale.

Taux d'emploi toujours plus élevé chez les 50 ans ou plus et taux de chômage plus faible

Pour une tranche d'âge considérée, le taux d'emploi rapporte le nombre de personnes en emploi à la population active (en emploi ou au chômage). Le taux de chômage rapporte le nombre de personnes au chômage à la population active.

Tous âges confondus, le taux d'emploi dans le Rhône (88,5 %) est un point plus faible qu'en moyenne régionale (89,1 %) et quasi-identique pour les 50 ans ou plus (figure 5).

Le taux d'emploi des rhôdanien.nes de 50 ans et plus est de 91,5 %, contre 89,1 % pour les 25-49 ans. Parmi les 50 ans et plus, il est élevé quelle que soit la tranche d'âge ; les taux d'emploi des femmes entre 55 et 64 ans sont un peu plus élevés que ceux des hommes.

Figure 5 – Taux d'emploi et taux de chômage dans le Rhône selon l'âge

Tranche d'âge	Taux d'emploi			Taux de chômage		
	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes
15-24 ans	78,3%	78,0%	78,6%	21,7%	22,0%	21,4%
25-49 ans	89,1%	90,2%	87,9%	10,9%	9,8%	12,1%
50-69 ans	91,5%	91,4%	91,7%	8,5%	8,6%	8,3%
<i>dont 50-54 ans</i>	92,1%	92,1%	92,1%	7,9%	7,9%	7,9%
<i>dont 55-59 ans</i>	91,9%	91,5%	92,2%	8,1%	8,5%	7,8%
<i>dont 60-64 ans</i>	88,9%	88,8%	89,1%	11,1%	11,2%	10,9%
<i>dont 65-69 ans</i>	93,1%	93,9%	92,1%	6,9%	6,1%	7,9%
Ensemble 15-69 ans	88,5%	89,0%	87,9%	11,5%	11,0%	12,1%

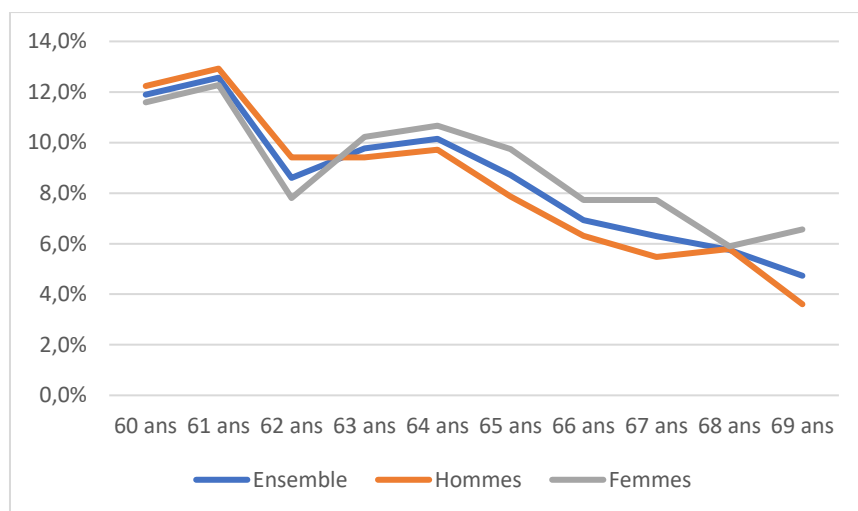
Champ : Personnes âgées de 15 à 69 ans.

Source : Recensement de la population 2020, lieu de résidence, exploitation principale.

Le taux de chômage (au sens du recensement de la population) dans le département est de 8,5% pour les 50 ans et plus, contre 10,9 % pour les 25-49 ans (figure 5). Dans le détail des plus de 60 ans (figure 6), le taux de chômage présente un pic à 61 ans, puis diminue à 62 ans, avant de s'accroître jusqu'à 64 ans et faiblir ensuite. A partir de 63 ans, le taux est plus élevé pour les femmes.

Parmi les 50 ans et plus, le taux de chômage régional est en général plus élevé en région que dans le Rhône.

Figure 6 – Taux de chômage par âge détaillé à partir de 60 ans et par sexe dans le Rhône



Champ : Personnes âgées de 60 à 69 ans.

Source : Recensement de la population 2020, au lieu de résidence, exploitation principale.

Typologie des demandeurs et demandeuses d'emploi : une part importante de personnes fragilisées

Environ 37 400 personnes inscrites à France Travail étaient en recherche active d'emploi mi-2021 dans le Rhône⁶. Elles présentaient des profils différents, regroupés en 6 classes (figure 7). La typologie rend compte d'une part, d'une partie des effets de la réforme du régime d'assurance chômage de 2019 mais pas la partie de la réforme reportée en octobre 2021, d'autre part, des effets des réformes de la retraite de 2010 et 2014, mais pas celle de 2023 (cf. Encadré, page 6).

Figure 7 – Typologie des personnes de 50 ans ou plus inscrites à France Travail selon les départements

Classe	ARA	Ain	Allier	Ardèche	Cantal	Drôme	Isère	Loire	Haute-Loire	Puy-de-Dôme	Rhône	Savoie	Haute-Savoie
1-Personnes fragiles	26%	24%	34%	25%	26%	26%	26%	32%	28%	28%	27%	20%	19%
2-Cadres à haute rémunération	11%	12%	6%	8%	5%	8%	12%	7%	6%	8%	15%	9%	14%
3-Quinquagénaires permittents	17%	19%	15%	18%	15%	18%	17%	18%	17%	16%	15%	20%	19%
4-Vivant dans les territoires ruraux	20%	21%	22%	21%	27%	21%	20%	22%	25%	23%	17%	23%	18%
5-Travaillant dans des secteurs en décroissance	13%	12%	14%	15%	13%	14%	14%	12%	13%	14%	13%	12%	15%
6-Personnes qualifiées proches de l'emploi	13%	12%	9%	12%	13%	13%	12%	10%	12%	12%	13%	17%	15%
TOTAL DEFM ABC SENIORS (mai 2021)	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

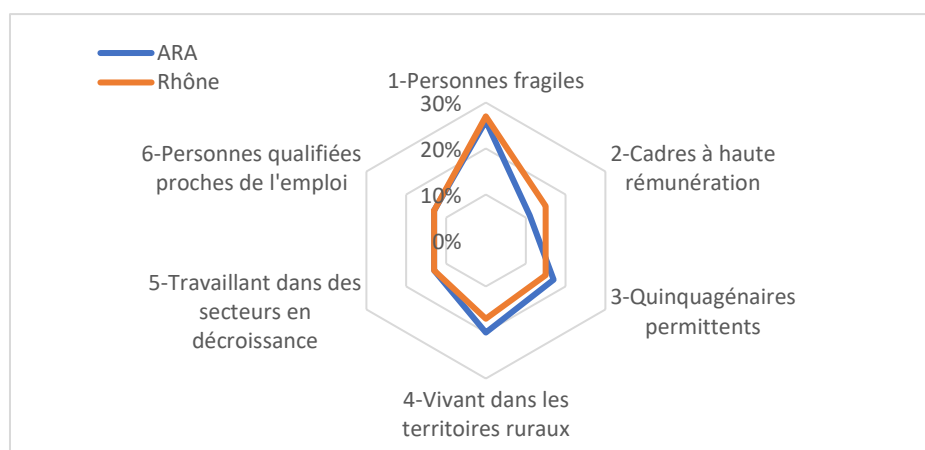
Source : France Travail, DEFM, catégories ABC, mai 2021, Traitement France Travail.

Dans la typologie des profils de demandeurs d'emploi proposée, ce sont les 50 ans et plus jugés « fragiles » (27%) qui sont les plus nombreux dans le Rhône, suivis des personnes « vivant en zones rurales » (17%), puis de la classe des « cadres à haute rémunération » à égalité avec celle des « quinquagénaires permittents » (15%). Enfin, les personnes « travaillant dans les secteurs en

⁶ 34 500 en décembre 2023.

décroissance » sont en proportion identique à celles qui sont « qualifiées et proches de l'emploi », en derniers rangs de la classification (13%) (cf. Figure 8).

Figure 8 - Typologie des demandeurs et demandeuses d'emploi dans le Rhône et en région en 2021



Source : France Travail, DEFM cat. ABC, mai 2021

Le caractère de fragilité tient au fait que les personnes concernées sont inscrites à France Travail depuis au moins 3 ans, dont une partie, arrivée en fin de droits, perçoit l'allocation spécifique de solidarité et/ou le RSA. Par ailleurs, elles sont plus souvent titulaires d'un bas niveau de formation initiale (niveau troisième ou CAP/BEP). Elles sont peu mobiles, car moins souvent détentrices du permis de conduire. Elles ont plus souvent une reconnaissance de travailleuses handicapées. Elles sont plus fréquemment célibataires et vivent là où l'emploi est plus rare, en zones rurales ou en quartier de la politique de la ville). Il s'agit majoritairement d'hommes, qui visent plutôt un CDI à temps plein dans le transport ou la logistique, ou dans l'installation / maintenance ; quand ce sont des femmes, elles ciblent le temps partiel dans les métiers des services à la personne et à la collectivité.

La classe des personnes vivant en territoires ruraux, de niveau faible dans le Rhône⁷, se caractérise par une forte proportion de femmes, plutôt âgées de 50 à 55 ans, parents avec enfant(s) à charge, exposées à des difficultés de mobilité et moins détentrices du permis de conduire. Elles visent plutôt des postes d'employé.es dans les services à la personne ou aux collectivités, ou dans la santé.

S'agissant de la troisième classe dominante dans le Rhône, celle des « cadres à haute rémunération », surreprésentés dans le Rhône, il s'agit plutôt d'hommes, entre 50 et 60 ans. Leur inscription à France Travail fait souvent suite à une rupture conventionnelle et est plus courte que la moyenne. Expérimentés et de niveaux de formation initiale plutôt élevés, ils visent les emplois de support à l'entreprise. Ils résident dans des zones industrielles ou frontalières.

Les quinquagénaires permittent.es, quant à elles et eux, sont souvent en activité réduites de 78 heures ou plus ; il s'agit plutôt d'hommes, âgés de 50 à 59 ans. Ces personnes, en général peu diplômées, enchaînent des contrats courts (CDD, intérim, emplois saisonniers, emplois en extra). Elles visent les postes dans le transport, la logistique, la construction.

La majorité des personnes travaillant dans des secteurs en décroissance sont des femmes, ayant plus de 60 ans, d'un niveau de formation initiale supérieure au baccalauréat, mobiles, principalement inscrite en catégorie A. Elles sont toutefois considérées comme éloignées de l'emploi car visant des métiers comme le secrétariat, l'accueil, le renseignement, les opérations administratives, dans des

⁷ La part de la population habitant dans une commune rurale (selon la classification des communes de l'Insee) dans le Rhône est de 10% en 2017.

secteurs en décroissance ou en restructuration avec le numérique, comme dans le domaine du support en entreprise, la banque-assurance. Les plus jeunes peuvent aussi constituer une concurrence pour ce groupe de personnes, dans le commerce, la vente, le tourisme.

Enfin, les personnes qualifiées proches de l'emploi regroupent plutôt des femmes, de hauts niveaux de diplômes, mobiles, déjà en activités réduites (plus ou moins de 78 heures) dans des territoires avec un marché du travail actif. Ces personnes visent des postes de cadre, d'agents de maîtrise ou technicien.nes dans le secteur du support aux entreprises.

Enfin, le Rhône se démarque de la moyenne régionale d'une part, par une sur-représentation des 50 ans et plus jugé.es « fragiles » ou des « cadres à haute rémunération » et d'autre part, par une sous-représentation des « quinquagénaires permittents » ou « vivant dans les territoires ruraux » (figure 8).

Encadré

Dernières réformes des retraites

Les données mobilisées dans l'étude sont celles de 2020 pour la population active et 2021 pour la typologie. Elles intègrent donc les effets des réformes de 2010 et ceux, progressifs, de la réforme de 2014, mais pas encore de celle de 2023 qui relève l'âge légal de départ de 62 à 64 ans et accélère l'augmentation de durée de cotisation requise (43 annuités pour la génération 1965) prévue avec la réforme de 2014.

S'agissant des principaux effets sur l'emploi, la réforme de 2010 reportait l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans et celui de l'annulation de la décote à 67 ans au lieu de 65 ans. Elle durcissait les conditions de départ dans le cas de carrière longue avec une durée de cotisation requise de 43,5 ans pour un départ à 58 ans. Elle confirmait l'allongement progressif de la durée de cotisation pour un taux plein de 41 à 41,5 ans à échéance de 2020 (prévue avec la réforme précédente). Elle prévoyait des aides à l'embauche à partir de 55 ans, qui n'ont pas abouti.

La réforme de 2014 prévoyait notamment l'augmentation progressive de la durée de cotisation requise pour un taux plein de 41,5 à 43 annuités (génération 1973).

Dernières réformes de l'indemnisation du chômage

Les effets de la dernière réforme de l'indemnisation du chômage (2023) – en particulier la réduction de la durée d'indemnisation de 25% - ne sont pas intégrés dans les données fournies dans l'étude, arrêtées à 2021. Les réformes qui précèdent au plus près 2021 (chiffres de la typologie) sont celles de 2017 et de 2019 mise en œuvre partiellement dès 2019 et en partie reportée en 2021 en raison de la crise sanitaire.

Celle de 2017 prévoyait la prise en compte des heures de travail plutôt que des jours couverts par un contrat, ce qui a pu pénaliser les emplois précaires en baissant le salaire de référence.

La réforme de 2019 a été mise en œuvre à partir du 1^{er}/11/2019, suspendue jusqu'au 1^{er} juillet 2021, avant d'être appliquée intégralement au 1^{er} octobre 2021. La durée de travail antérieure de cotisation est de 6 mois dans les 24 derniers mois et dans les 36 derniers mois pour les personnes de 53 ans et plus. Le salaire de référence sur les 24 derniers mois prend désormais en compte les périodes travaillées et les périodes au chômage, plus seulement les premières. Une dégressivité est activée après le 7^{ème} mois d'indemnisation (- 30%) pour les hauts revenus (salaire de référence supérieur à 4 677 euros). **La DARES estime que 33% des allocataires de 55 ans ou plus ont été affectés par la réforme, contre 68% des moins de 25 ans** (Rapport intermédiaire du comité d'évaluation de la réforme de l'assurance chômage initiée en 2019-2021, DARES, février 2024, p 46).

La réforme de 2023 produira aussi des effets, notamment pour les 50 ans et plus : elle réduit la durée d'indemnisation de 25% ; elle la limite à 18 mois pour les personnes de moins de 53 ans, 22.5 mois pour les 53-54 ans et 27 mois au-delà. Un complément est prévu en cas de conjoncture défavorable (respectivement 6, 7.5, 9 mois). En cas de refus de CDI à 2 reprises pour un emploi équivalent, l'allocation est supprimée ; également, en cas d'abandon de poste sans motif légitime.

Annexe 1 - Population active dans le Rhône selon l'âge (âge regroupé et âge détaillé pour les 50 ans et plus)

Tranche d'âge	Hommes				Femmes				Ensemble			
	Actifs	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Actifs	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Actifs	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
15-24 ans	55 439	41,9%	78,0%	22,0%	50 061	36,4%	78,6%	21,4%	105 500	39,1%	78,3%	21,7%
25-49 ans	289 484	94,1%	90,2%	9,8%	278 934	87,8%	87,9%	12,1%	568 418	90,9%	89,1%	10,9%
50-69 ans	119 279	62,6%	91,4%	8,6%	118 064	55,8%	91,7%	8,3%	237 342	59,0%	91,5%	8,5%
<i>dont 50-54 ans</i>	52 575	92,5%	92,1%	7,9%	51 417	86,9%	92,1%	7,9%	103 992	89,6%	92,1%	7,9%
<i>dont 55-59 ans</i>	43 902	86,7%	91,5%	8,5%	43 857	80,1%	92,2%	7,8%	87 759	83,3%	91,9%	8,1%
<i>dont 60-64 ans</i>	18 461	42,6%	88,8%	11,2%	19 304	38,6%	89,1%	10,9%	37 764	40,4%	88,9%	11,1%
<i>dont 65-69 ans</i>	4 341	11,0%	93,9%	6,1%	3 486	7,3%	92,1%	7,9%	7 827	9,0%	93,1%	6,9%
Ensemble 15-69 ans	464 202	73,6%	89,0%	11,0%	447 059	67,1%	87,9%	12,1%	911 260	70,3%	88,5%	11,5%

Lecture : dans le Rhône, le taux d'activité des hommes de 15-24 ans est de 41,9 %, leur taux d'emploi de 78% et leur taux de chômage de 22%.

Champ : personnes âgées de 15 à 69 ans

Source : Recensement de la population 2020, au lieu de résidence, exploitation principale.

Annexe 2 - Population active en Auvergne-Rhône-Alpes selon l'âge (âge regroupé et âge détaillé pour les 50 ans et plus)

Tranche d'âge	Hommes				Femmes				Ensemble			
	Actifs	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Actifs	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage	Actifs	Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
15-24 ans	225 807	45,9%	79,2%	20,8%	178 998	38,4%	77,8%	22,2%	404 805	42,2%	78,6%	21,4%
25-49 ans	1 184 924	94,9%	90,9%	9,1%	1 130 411	89,0%	88,6%	11,4%	2 315 335	91,9%	89,8%	10,2%
50-69 ans	556 882	57,9%	92,0%	8,0%	545 972	53,3%	91,3%	8,7%	1 102 854	55,5%	91,7%	8,3%
<i>dont 50-54 ans</i>	248 039	92,8%	93,1%	6,9%	237 204	87,6%	92,3%	7,7%	485 242	90,2%	92,7%	7,3%
<i>dont 55-59 ans</i>	213 617	85,4%	92,0%	8,0%	208 015	79,4%	91,7%	8,3%	421 632	82,4%	91,9%	8,1%
<i>dont 60-64 ans</i>	77 854	34,0%	88,4%	11,6%	86 797	34,9%	88,1%	11,9%	164 651	34,5%	88,2%	11,8%
<i>dont 65-69 ans</i>	17 372	8,0%	93,7%	6,3%	13 957	5,8%	90,4%	9,6%	31 329	6,8%	92,3%	7,7%
Ensemble 15-69 ans	1 967 613	72,8%	89,9%	10,1%	1 855 381	67,2%	88,3%	11,7%	3 822 994	70,0%	89,1%	10,9%

Lecture : en Auvergne-Rhône-Alpes, le taux d'activité des hommes de 15-24 ans est de 45,9 %, leur taux d'emploi de 79,2 % et leur taux de chômage de 20,8 %.

Champ : personnes âgées de 15 à 69 ans

Source : Recensement de la population 2020, au lieu de résidence, exploitation principale.

Dernières publications

Accessibles sur <http://www.auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>
(Rubrique Etudes et Statistiques – Retrouver les publications)

Etudes :

Eléments sur les personnes âgées dans la Haute-Loire - GUILLAUME Sabine et JAKSE Christine (DREETS ARA), décembre 2023

Négociations et accords sur la rémunération en Auvergne-Rhône-Alpes en 2022 – GRAFF Didier, Octobre 2023

Eléments sur les personnes en situation de handicap dans le Rhône – JAKSE Christine (DREETS ARA), juillet 2023

Temps partiel, contrat court : travailler et gagner moins que le SMIC, DECORME Hélène (INSEE), LECROART Aude (INSEE), INSEE Analyses Auvergne-Rhône-Alpes n°166, juillet 2023

Les pratiques des comités sociaux et économiques d’Auvergne-Rhône-Alpes en matière de santé, sécurité et conditions de travail – GRAFF Didier, MEYER Pascale (DREETS ARA), mars 2023

L’évolution de l’apprentissage en Auvergne-Rhône-Alpes – SEON Martial (DREETS ARA), février 2023

Chômage, emploi et niveau de vie des personnes de 20 à 29 ans – GRAFF Didier (DREETS ARA), février 2023

Une insertion professionnelle des 16-29 ans très hétérogène, mais toujours fortement liée au diplôme – GAUTHAY Grégoire, PRIVAS Christophe (INSEE), en partenariat avec SEON Martial et JAKSE Christine (DREETS ARA), décembre 2022

Les librairies en Auvergne-Rhône-Alpes – SOUTOUL Fanny (DREETS ARA), décembre 2022

Les tensions sur le marché du travail en 2021 – OLKOWICZ Isabelle (Pôle emploi), VAN PUymbroeck Cyrille (DREETS ARA), octobre 2022

Chiffres clés :

Demande d’emploi régionale et départementale, 1^{er} trimestre 2024, DREETS ARA –Pôle emploi, janvier 2024

Taux de chômage régional et départemental au 3^{ème} trimestre 2023 – JACOD Olivier, DREETS ARA, juillet 2023

Emploi salarié régional et départemental au 3^{ème} trimestre 2023 – DREETS ARA, juillet 2023

Note de conjoncture régionale, 3^{ème} trimestre 2023, DREETS ARA, décembre 2023



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

Directrice de la publication : Isabelle Notter

Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités Auvergne-Rhône-Alpes

Service Étude, Statistique, Évaluation (SESE)

Etude réalisée par Christine Jakse

N°ISBN : 978-2-11-172958-2

Tour Swisslife – 1, Boulevard Vivier Merle – 69443 LYON CEDEX 03

Internet : <http://www.auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr>